

Procès-VerbalCommission Régionale des Coupes

Réunion du Lundi 08 Février 2021

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent: M. Jean-Pierre HERMEL,

COUPE DE FRANCE 2020/2021

LE CALENDRIER DES TOURS

- Samedi 13 et 14 Février : 8^{ème} tour.

- Samedi 20 et 21 Février : 32^{ème} de finale.

REGLEMENT:

Du 1^{er} tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps règlementaire, **les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but**, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

FMI:

L'utilisation de la FMI est OBLIGATOIRE dès le tour de cadrage. L'envoi doit s'effectuer dès la fin de la rencontre et à 20 heures au plus tard, sous peine de sanction financière.

EQUIPEMENTS:

Les équipements ont été fournis lors du tirage du 4ème tour avec PORT OBLIGATOIRE.

COURRIERS RECUS

U.S. FEURS : Noté

CLUBS QUALIFIES POUR LE 8^{ème} TOUR DE LA COUPE DE FRANCE

NATIONAL : F.C. ANNECY

- NATIONAL 2: G.F.A. RUMILLY VALLIERES, LE PUY F.43 AUVERGNE, ANDREZIEUX BOUTHEON F.C., F.C. CHAMALIERES, A.S. SAINT PRIEST

- **REGIONAL 1**: U.S. FEURS, F.C. VENISSIEUX

La Commission adresse ses félicitations à tous les Clubs.

CARNET NOIR

La Commission a la douleur de vous informer du décès de M. Claude OLIVIER, ancien men	าbre des
Commissions régionales « féminines » et « Coupes. Sincères condoléances à sa famille.	

Pierre LONGERE, Jean Pierre HERMEL,

Président de la Commission Secrétaire de séance